



Deviens jujiteiro !

Le Jiu Jitsu Brésilien a été créé au Brésil par Hélio Gracie. Il se pratique dans un dojo et sur un tatami (un tapis adapté) et il est enseigné par un professeur qui est diplômé.

Le Jiu Jitsu Brésilien se pratique dans le respect du code moral. Il est affiché dans tous les dojos et le jujiteiro doit le respecter sur et en dehors du tatami. Au Jiu Jitsu Brésilien, on se fait des amis, et on apprend plein de choses en s'amusant ! Faire du Jiu Jitsu Brésilien permet de grandir, de devenir fort et plus sûr de soi, mais cela te permettra aussi d'apprendre des valeurs et de devenir un bon citoyen.

Rejoins un club près de chez toi pour découvrir une activité passionnante ! Le Jiu Jitsu Brésilien, c'est le meilleur sport pour les enfants.



RENDEZ-VOUS AU DOJO !

À remplir par l'enseignant du club

Nom du club :

Représentant du club :

Adresse postale :

N° téléphone :

E-mail :

Séance découverte

Valable jusqu'au :

Séances effectuées :

Tampon / signature du club :



PARTIE À REMETTRE AU CLUB

À remplir par le représentant légal

Assurance

Cette séance d'initiation comprend une assurance responsabilité civile et accident corporel prise en charge par la FFJDA. Pour en bénéficier, merci de bien vouloir remplir et signer ce document et le remettre au représentant du club avant la séance.

Autorisation parentale

Pour les mineurs, ce document doit être rempli et signé par leur représentant légal.

Je soussigné(e) Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

E-mail :

autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

à découvrir à la pratique du Jiu Jitsu Brésilien.

